Procès du 13-Novembre : les pères de Marie et Mathias vont témoigner

Les Mosellans Maurice Lausch et Jean-François Dymarski, pères respectifs de Marie et de Mathias tués au Bataclan, se préparent à un moment fort. Ils font partie des rares parties civiles à témoigner à la barre de la cour d'assises spéciale de Paris lors du procès des attentats de 2015, qui démarre mercredi.

Pour se préparer au mieux, ils ont déjà visité la cour d'assises spéciale de Paris. « C'est impressionnant. C'est là que Marie-Antoinette a été jugée », soupire Maurice Lausch, féru d'histoire. « La charge émotionnelle va être énorme. Il y aura face à nous une dizaine de juges et une soixantaine d'avocats », ajoute Jean-François Dymarski. Les deux Mosellans font partie des rares parties civiles, sur plus de 1 700, qui vont témoigner lors du procès des attentats du 13-Novembre 2015. Vingt-cinq journées d'audiences, de fin septembre à fin octobre, sont réservées aux victimes. Rien que de se remémorer les heures qui ont suivi ce drame, les larmes leur montent aux yeux : « Un cousin de Marie nous a informés de leur présence à ce concert. Nous sommes partis pour Paris vers minuit. On a parcouru les hôpitaux à leur recherche, en montrant à tout le monde leur photo et en espérant les retrouver. Jusqu'à 18 h et l'officialisation de leur décès. »

Il y a encore quelques mois, il était hors de question pour Maurice Lausch de témoigner de cette douleur. Les deux familles meurtries ne l'ont jamais étalée sur la place publique. Mais leur avocat, Jean Reinhart, les a convaincus. « Parce que Marie et Mathias faisaient partie des plus jeunes et étaient enfants uniques. Et à cause de notre démarche positive unique, avec la création d'une association pour honorer leur mémoire, organiser des rassemblements et aider la jeunesse. On va donc témoigner pour Marie et Mathias et par solidarité avec les survivants qui souffrent tous les jours. » Comme depuis le début du drame, l'ingénieur dans l'automobile et le professeur à la retraite depuis peu ne feront qu'un à la barre : « Chacun puise sa force en l'autre. Depuis le 13 novembre 2015, nous formons une famille de sang. »

Maurice Lausch et Jean-François Dymarski, devant le mémorial messin en hommage à leurs enfants Marie et Mathias, tués au Bataclan. Photo RL/Pascal BROCARD

« Je ne pardonnerai pas »

Des accusés, Maurice Lausch n'attend pas grand-chose. Il pense qu'ils vont se murer dans le silence, même s'il espère timidement un éventuel signe d'empathie de leur part : « Vont-ils esquisser une réaction à ce qu'ils vont entendre ? Ma colère envers eux est intacte. Je ne pardonnerai pas cette violence gratuite. Peut-on d'ailleurs les appeler des personnes ? » Il s'interroge aussi sur l'inaction du pouvoir politique face à ces terroristes fichés et dont le projet de s'attaquer à une salle de spectacle était connu : « Comment n'a-t-on pas pu anticiper cela ? Pourquoi ce travail d'analyse du risque n'a-t-il pas été fait ? » Mais pas question de livrer à la barre un témoignage à charge : « On va juste parler de nos enfants, raconter ce qu'on vit et ce que ces terroristes ont détruit. »

Priorité à l'association

Car ce procès ne constitue en aucun cas pour eux une fin en soi : « Il faut qu'il ait lieu, que justice soit faite. Mais on espère juste un moment digne, pour fermer la page juridique. La seule chose qui nous fait avancer, c'est l'association. C'est notre meilleure réponse à la barbarie. » Elle se poursuit dimanche 19 septembre par l'organisation d'une marche « De Marie à Mathias » et le samedi 13 novembre par celle d'un concert-hommage à Bliiida, à Metz.

Philippe MARQUE